

Garde d'enfants



Le soutien précoce des enfants dans les crèches contribue de manière importante à l'égalité des chances. Les enfants peuvent établir des contacts avec leurs pairs et bénéficier de possibilités d'éducation adaptées. Les éducatrices et les éducateurs les soutiennent et les accompagnent dans ce processus. Grâce à des offres, d'activités et de concepts pédagogiques différents, ils favorisent le développement social, physique et mental de l'enfant de manière globale et individuelle.

Outre la contribution au soutien individuel des enfants, les offres de garde d'enfants sont généralement préalable à l'emploi ou au retour au travail des parents.

Kita (crèche): Une place pour vos enfants

Le mot Kindertagesstätte (abréviation **Kita**) est un terme collectif sous lequel différentes formes de garde sont résumées. Dans les crèches, vos enfants sont soutenus et encouragés par les éducatrices et les éducateurs respectifs pendant toute la journée ou une partie de la journée. Comme il existe de nombreuses approches pédagogiques, les concepts de garderie diffèrent souvent d'une crèche à l'autre. Les offres pour les trois ans sont souvent pris en charge dans les crèches. Toutefois, il existe également des centres où des groupes d'âges différents sont proposés. Vous pouvez vous informer personnellement auprès des établissements respectifs et découvrir le concept qui vous convient, à vous et à votre enfant.

Les crèches : pour les enfants de 0 à 3 ans

Dans les crèches (Kinderkrippe), vos enfants âgés de 0 à 3 ans peuvent jouer avec d'autres enfants. Comme les jeunes enfants ont besoin de plus d'attention, ils sont pris en charge en petits groupes par des éducatrices et éducateurs qualifiés. Le personnel qualifié accompagne vos enfants par le jeu dans l'apprentissage. Des repas adaptés à leur âge, des siestes et des jeux d'extérieur sont également proposés. Vous pouvez en général adapter les horaires d'arrivée et de départ. Les tarifs sont très variables et dépendent en partie des revenus des parents. Selon les régions, il est plus ou moins facile d'obtenir une place.

Les assistances maternelles : gardes flexibles et intensifs

La garde d'enfant par une assistance maternelle est une forme particulière de garderie. Elle offre une garde souple, familiale et individuelle par une personne de référence fixe - les enfants de moins de trois ans en bénéficient. Ces personnes sont également appelées "parents de garde". Selon l'accord conclu, les enfants sont gardés dans le foyer du parent gardien, à votre domicile ou dans d'autres locaux. Dans certains États, plusieurs gardes d'enfants ou assistantes maternelles peuvent également s'associer et s'occuper de cinq enfants. C'est ce qu'on appelle généralement le "Großtagespflege". C'est également là que les échanges avec les pairs sont assurés.

Les jardins d'enfants ou les crèches : pour les enfants de 3 à 7 ans

Kindergarten – vous avez peut-être déjà entendu ce terme, car le mot allemand est aussi utilisé en France. En Allemagne, les jardins d'enfant en charge les enfants de 3 à 7 ans. Le jardin d'enfants commence le matin et se termine - selon le jardin d'enfants et selon votre propre décision - à midi ou l'après-midi pour permettre aux enfants de défouler, mais aussi satisfaire la curiosité des plus jeunes : tels sont les objectifs des jardins d'enfants. À travers de petites expériences et d'un enseignement ludique, les enfants découvrent ainsi à petits pas la nature, exercent leur pensée ou améliorent leur langage. Il existe également des Kindertagesstätten bilingues qui proposent l'anglais en deuxième langue, suivi du français et du danois. À l'instar des crèches, les tarifs sont très variables. Certains jardins d'enfants ne facturent absolument rien, tandis que d'autres coûtent plusieurs centaines d'euros par an.

Avec la loi dite **Gute-KiTa (Loi bonne crèche)**, des réglementations uniformes sont créées en France à partir du 1er août 2019. Depuis lors, non seulement les familles bénéficiant de prestations sociales, mais aussi les familles à faibles revenus sont exemptées de cotisations parentales. Le **carnet de la famille forte** ainsi que le **portail d'information** pour le conseil aux familles à faibles revenus donnent un aperçu rapide de l'aide à laquelle les familles peuvent compter.

Droit légal à la garde d'enfants

Depuis le 1er août 2013, les enfants dès l'âge d'un an ont le droit légal d'être pris en charge dans

une assistante maternelle ou un assistant paternel. Ce droit est indépendant du fait que les parents ou non. Ceci est prévu dans la **Kinderförderungsgesetz - KiföG (loi sur la promotion de l'enfance)** : les enfants de plus de trois ans ont un droit illimité à une aide dans une crèche jusqu'à leur entrée à l'école.

Comment trouver le bon mode de garde

Étape 1 – La recherche : Commencez vos recherches sur internet. Les sites web de votre ville et des administrations municipales offrent généralement une bonne vue d'ensemble. L'office de la jeunesse compétent vous fournira des informations sur tous les aspects de la garde d'enfants. Vous pouvez également trouver des informations sur la forme de garde d'enfants qui convient à votre enfant et sur les coûts qu'elle implique également des portails Internet par et pour les familles. Vous pouvez y rechercher des offres locales et des conseils avec d'autres parents.

Étape 2 – Le choix : Vous pouvez utiliser le **portail de la famille** [ici](#) pour rechercher des contacts. Visitez les différentes autorités et institutions locales pour vous renseigner sur les possibilités de garde. Prenez rendez-vous pour un entretien personnel avec les éducatrices et les éducateurs pour en discuter les concepts de l'institution concernée. La plupart des établissements proposent également des séances de conseil pour les parents et leurs enfants. Vous pouvez aussi demander à vos nouveaux voisins, connaissances ou amis s'ils peuvent vous recommander une institution en particulier.

Étape 3 – L'inscription : Une fois que vous avez trouvé un établissement approprié, vous pouvez inscrire votre enfant à une place de garde d'enfants. Les places de garde d'enfants sont rares dans de nombreuses institutions ont des délais d'inscription et des périodes d'attente. Vous devez donc vous inscrire tôt. Comme les conditions des procédures varient souvent d'un endroit à l'autre, il est conseillé de contacter plusieurs institutions en même temps. L'office de la jeunesse (Jugendamt) fournira également des informations.



(mailto:?)

subject=Garde%20d%27enfants&body=htt

it-

Plus d'informations sur le web

www.make-it-in-germany.com/fr/vivre-en-allemande/avec-famille/garde-enfants

Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse (BMFSFJ)

Informations sur la prise en charge des enfants et des jeunes

Familienportal: Informations sur la prise en charge des enfants

Plattform KiTa.de

Recherche de crèches et de garderie et offres d'emploi pour les éducateurs

Agence fédérale pour l'emploi (BA)

Soutien pour améliorer la conciliation entre famille et travail

Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse (BMFSFJ)

Le programme fédéral du Fonds social européen "Stark im Beruf" aide les mères issues de l'immigration.